



26 octobre 2022

(22-8049)

Page: 1/1

Comité des sauvegardes

Original: anglais

**NOTIFICATION DE L'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE CONCERNANT
LA PROROGATION D'UNE MESURE DE SAUVEGARDE
(CESSATION DE LA PROROGATION)**

VIET NAM

Engrais à base de phosphate diammonique et de phosphate monoammonique

Supplément

La communication ci-après, datée du 25 octobre 2022 et reçue à cette même date, est distribuée à la demande de la délégation du Viet Nam.

Conformément à la Décision n° 715/QĐ-BCT du 3 mars 2020, la mesure de sauvegarde a été appliquée aux engrais à base de phosphate diammonique et de phosphate monoammonique importés au Viet Nam. Avant que la période d'application de la mesure ci-dessus ne vienne à expiration et conformément aux dispositions de la Loi sur la gestion du commerce extérieur du Viet Nam, ainsi qu'à la demande de la branche de production nationale, le Ministère de l'industrie et du commerce de la République socialiste du Viet Nam (ci-après dénommé le "MOIT") s'est coordonné avec les parties concernées pour réexaminer et envisager de proroger ou non la mesure conformément à la Loi.

Conformément au résultat de l'enquête en vue d'une prorogation, aux dispositions du point b, clause 3, article 71 de la Loi sur la gestion du commerce extérieur et à celles de la clause 3, article 69 du Décret n° 10/2018/ND-CP du 15 janvier 2018, précisant plusieurs articles de la Loi sur la gestion du commerce extérieur concernant les mesures correctives commerciales, le MOIT a décidé de ne pas proroger la mesure de sauvegarde visant les engrais à base de phosphate diammonique et de phosphate monoammonique.

Les renseignements supplémentaires et observations devraient être envoyés à l'adresse suivante:

**LEGAL AFFAIRS DIVISION
TRADE REMEDIES AUTHORITY OF VIET NAM
MINISTRY OF INDUSTRY AND TRADE**

Adresse: 23 Ngo Quyen, Hoan Kiem, Hanoi, Vietnam

Tél.: +8424 73037898 - (poste 115)

Fax: +8424 73037897

Courrier électronique: dunglt@moit.gov.vn. Site Web: www.trav.gov.vn
